

DÉLIBÉRATION N°2026-01-19-01 CONSEIL MUNICIPAL du 19 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-neuf janvier à 18 heures 45 minutes, le Conseil municipal de la Commune de Réauville dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Norbert PERRIN, Maire.

Date de convocation : 15 janvier 2026

Nombre de Conseillers en fonction : 9

Présents : Monique ALLÈGRE ; Christian BERNARD ; Nathalie BERNARD ; Laure BOUDON ; Lauriane MOINE ; Norbert PERRIN.

Absents excusés : Gérard CHEVRIER donne procuration à Monique ALLÈGRE ; Jean-Luc FAUCON ; Fabrice PRAVE.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Christian BERNARD est désigné secrétaire de séance.

OBJET : Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025 – Budget annexe « eau et assainissement »

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu le Compte Financier Unique 2024 du budget « eau et assainissement » de la Commune de Réauville,

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents,

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents,

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU,

Considérant que monsieur Norbert PERRIN, Maire, s'est retiré pour laisser la présidence à madame Monique ALLÈGRE, 2^{ème} Adjointe, et qu'il ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal décide :

- **D'approuver** le compte financier unique 2025 du budget annexe « eau et assainissement », lequel peut se résumer de la manière suivante :

Résultats de clôture au 31/12/2025

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	63 866.65 €	+ 36 574.53 €
RECETTES	100 441.18 €	

2026-002

INVESTISSEMENT

DEPENSES	44 389.33 €	+ 110 154.50 €
RECETTES	154 543.83 €	

VOTE : 5 + 1p POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

Le secrétaire,
Christian BERNARD




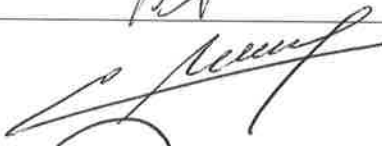


Le Maire,
Norbert PERRIN




Rendu exécutoire par transmission
au contrôle de légalité le **22 JAN. 2026**
Affiché le **22 JAN. 2026**

DÉLIBÉRATION N°2026-01-19-01
CONSEIL MUNICIPAL du 19 janvier 2026

Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025
Budget annexe « eau et assainissement »

Nom	Signature
Monique ALLÈGRE	
Christian BERNARD	
Nathalie BERNARD	
Laure BOUDON	
Gérard CHEVRIER Procuration à Monique ALLÈGRE	
Jean-Luc FAUCON	Absent
Lauriane MOINE	
Fabrice PRAVE	Absent

Rendu exécutoire par transmission
au contrôle de légalité le 22 JAN. 2026
Affiché le 22 JAN. 2026